



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MÉDITERRANÉE

SOMMAIRE

SOLIHA MEDITERRANEE

Introduction	p. 3
Le mot du Président	p. 4
Chiffres clés	p. 6
La Gouvernance	p. 7
Nos partenaires	p. 8

NOS METIERS

Habitat et Territoires	p. 9
Ingénierie sociale et Gestion Locative Adaptée	p. 19

ORIENTATIONS

Plan stratégique 2022 – 2025	p. 29
------------------------------------	-------

INTRODUCTION

SOLIHA Méditerranée, association affiliée au réseau national SOLIHA, a pour vocation d'être au service de l'Homme dans le domaine de l'habitat, de son environnement, de sa vie sociale, avec une priorité d'action en faveur des personnes les plus défavorisées.

SOLIHA Méditerranée est un acteur régional historique de la lutte contre l'Habitat indigne et le sans-abrisme.

Issu de la fusion du PACT et Habitat & Développement, SOLIHA Méditerranée est membre de la Fédération SOLIHA, Solidaire pour l'Habitat.

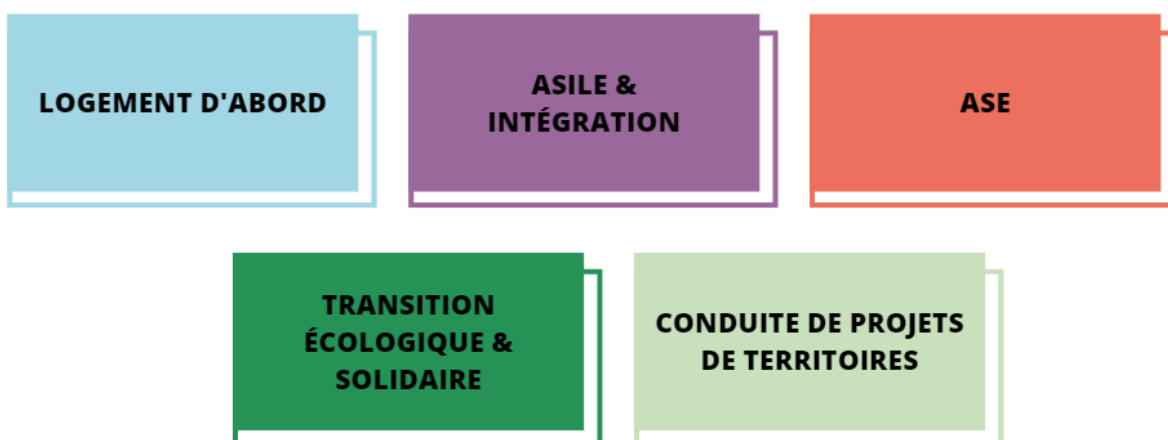
C'est un organisme indépendant qui relève du statut associatif de la loi 1901 spécialisé dans :

- La réhabilitation de l'Habitat existant, au service des collectivités locales, des maîtres d'ouvrage publics comme des particuliers
- L'Accès et Maintien au Logement des publics relevant des PDALHPD

Son siège social est établi à Nîmes et dispose d'agences à Carcassonne, Narbonne, Nîmes et Alès.

SOLIHA Méditerranée exerce, habituellement, son activité dans les départements de l'AUDE, du GARD et de l'HÉRAULT ainsi que dans les départements où aucune structure n'adhère à la Fédération Nationale.

Notre association dispose d'un modèle de développement qui s'inscrit pleinement dans le cadre d'actions des politiques publiques.



Nous accompagnons, historiquement, nos partenaires sur l'ensemble des métiers de l'accueil, de l'hébergement, du logement, de l'habitat et des territoires sur les départements du Gard, de l'Aude et de l'Hérault. Nous intervenons au titre des agréments :

- D'ingénierie sociale, financière et technique
- D'intermédiation locative et de gestion locative sociale

Conformément au Code de la construction et de l'habitation Article L 365 1 Modifié par LOI n 2014 366 du 24 mars 2014 (art 111). Ces agréments renouvelables, tous les cinq ans, sont délivrés par le Préfet de Région après examen par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de l'Occitanie.

LE MOT DU PRÉSIDENT

SOLIHA Méditerranée a traversé cette année 2022 dans un environnement compliqué :

- l'état d'urgence sanitaire encore en vigueur jusqu'en août qui a rendu plus difficile l'exercice de nos missions,
- la guerre en Ukraine qui a focalisé les initiatives politiques en faveur de l'urgence pour l'accueil des réfugiés fuyant la guerre,
- la séquence électorale - présidentielle puis législatives - qui a suspendu les arbitrages en matière de politiques publiques,
- les tensions sur le marché de l'emploi qui ont complexifié l'organisation des structures et la bonne exécution des missions.

Au vu des circonstances, notre statut d'opérateur et de tiers de confiance a souvent placé notre association en situation complexe entre les donneurs d'ordre et les usagers. Les équipes ont fait face dans la difficulté. Mais il convient de demeurer particulièrement positifs car nous avons pu :

Répondre aux exigences de nos missions,
Adapter notre organisation au contexte,
Poser les bases d'un nouveau modèle économique.

A signaler en particulier, le travail effectué dans le cadre de la mission Urgence Ukraine. Nos équipes se sont pleinement mobilisées sur ce dispositif d'urgence. Une mobilisation qui a permis à la fois de sécuriser la situation financière fragile de notre association et de crédibiliser nos capacités d'intervention.

Ainsi, tout en conservant ses marchés « classiques », l'association s'est installée comme opérateur régional en matière notamment :

- d'asile et d'intégration d'un côté,
- de traitement des copropriétés de l'autre.

Côté gouvernance, j'ai souhaité mettre en place de nouvelles modalités de fonctionnement. En proposant aux membres du Bureau de faire un point hebdomadaire avec notre Directeur général, Pierre Castèras. Pour permettre un renouvellement et un élargissement de la gouvernance, j'ai dû faire évoluer le périmètre de ces réunions afin de justifier leur utilité. Cela nous permettra, je l'espère, de renforcer l'assise territoriale de SOLIHA Méditerranée, à la fois sur l'Aude et sur le Gard.

Dans le même temps, l'augmentation de la fréquence des réunions du Conseil d'Administration est un des moyens de partager avec nos partenaires la situation de l'association, les évolutions engagées et les orientations prises.

Cette qualité de travail au sein de la Gouvernance a permis d'avancer rapidement sur le projet de GIE avec nos associations « sœurs » : SOLIHA Haute-Garonne et SOLIHA Tarn-et-Garonne.

L'idée d'un Groupement d'Intérêt Economique s'est rapidement imposée pour :

- partager des compétences et des outils,
- faire des économies,
- valoriser des synergies,
- donner une visibilité régionale.

Forts des échanges et réflexions entre les administrateurs de nos trois structures, le GIE SOLIHA Garonne Méditerranée est né le 1er janvier 2023.

Tous ces éléments ont permis à SOLIHA Méditerranée d'être pleinement mobilisée pour aborder l'année 2023. Avec la volonté de poursuivre notre adaptation aux grandes politiques publiques. Bien sûr, sur des missions traditionnelles pour notre association : le Logement d'Abord, la transition écologique solidaire, ou encore la conduite de projets de territoires. Mais aussi, en nous engageant sur de nouveaux sujets en nous appuyant sur les compétences mutualisées au sein du GIE comme l'aide sociale à l'enfance.

SOLIHA Méditerranée a la chance d'être membre d'un réseau national, la Fédération SOLIHA présente partout en France à travers ses 124 structures membres. Solidaires pour l'habitat, ensemble, notre association poursuivra son action pour :

- améliorer l'habitat et le cadre de vie,
- favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat,
- participer à la redynamisation de nos territoires.

Pierre VERDIER

Président de SOLIHA Méditerranée

Président du GIE Garonne-Méditerranée

CHIFFRES CLÉS



54
salariés



4,188M€
produits
d'exploitation



420
ménages
accompagnés
dans leur projet de
réhabilitation

— dont —



232
maintien
à domicile



181
précarité
énergétique



7
logement
insalubre



1
copropriété
accompagnée
(82 logements)



639
ménages bénéficiant
d'un accompagnement social



586
places en structures
collectives



109
logements
sociaux gérés



165
logements
en IML



275
logements
gérés

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge BASTIANI
Christian BASTID
Dominique BELTRAME
Catherine CALMET
Nathalie CORNETTE
Dominique GUILARD
Sophie HUGUET
Aurélien MILHAU
Albert NADAL
Laurant PRAT
Brigitte TRIPIANA
Pierre VERDIER

MEMBRES DU BUREAU

Pierre VERDIER – Président
Catherine CALMET – Vice-Présidente
Albert NADAL – Trésorier

DIRECTION GENERALE

Pierre CASTERAS – Directeur Général

NOS PARTENAIRES





HABITAT & TERRITOIRES

Le service Habitat / Territoire / Copropriétés a pour mission d'apporter des solutions autour des enjeux de l'habitat adaptées aux besoins des personnes et des territoires.

Deux objectifs :

- Améliorer l'habitat Privé individuel et collectif et être un levier de la transition énergétique de notre pays que ce soit dans le cadre de dispositifs porté par des collectivités ou directement avec les particuliers
- Apporter des conseils et des solutions auprès des collectivités pour définir leur stratégie urbaine en lien avec l'habitat ou réaliser des documents de planification.

En tant qu'opérateur historique de la lutte contre l'habitat indigne dans le parc privé et de l'accompagnement des plus démunis, nous militons depuis toujours pour la reconquête de l'habitat dégradé privé dans les centres anciens, en milieu rural ou dans l'accompagnement de rénovations urbaines, quel que soit le dispositif public qu'il convient d'animer.

TROIS SERVICES

Composé de 14 collaborateurs, le service peut compter sur des compétences variées et complémentaires qui nous permettent de répondre de manière efficace aux missions qui nous sont confiées et faire face au nécessaire développement de nos missions dans le cadre de la mise en œuvre de France Renov', service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

HABITAT

Le service Habitat est historiquement la colonne vertébrale du pôle, porté par une équipe de conseillers Habitat et de conseillers techniques et d'un chef de service/technique qui accompagne au quotidien ces équipes.

Deux dispositifs principaux

- Le PIG Gard avec comme donneur d'ordre le département du Gard en 2022 et en 2023 l'ADHL (l'agence de développement de l'Habitat et du Logement)
- Le PIG Ales avec comme donneur d'ordre la commune d'Ales

L'objectif commun à ces deux dispositifs sur leur territoire respectif, est d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs pour de la rénovation énergétique et de l'adaptation au vieillissement de la population mais également sur le volet du logement insalubre.

COPROPRIETES

La montée en charge de l'accompagnement des copropriétés nous a poussés en fin d'année 2022 à constituer un service dédié.

Deux enjeux :

- Poursuivre le suivi animation de la copropriété dégradée des Grillons à Nîmes piloté par la commune de Nîmes.
- Constituer les outils et une organisation dédiée pour assurer l'accompagnement à la transition énergétique de petite copropriété en 2023 orienté par l'agence régional énergie climat de la région.

Avec une équipe dédiée et un savoir-faire qui se renforce l'ambition pour 2023 et d'accompagner la massification de l'accompagnement des syndicats et copropriétaires qui souhaitent s'engager dans la rénovation énergétique de leur copropriété.

TERRITOIRE

Ce service est constitué autour d'un savoir-faire reconnu dans la planification urbaine et a pour rôle d'accompagner les petites communes du territoire Audois pour l'établissement de leur PLU ou carte Communale. Le savoir-faire de l'équipe est un atout pour les collectivités confrontées à la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issu de la loi climat et résilience qui vise à diviser par deux la consommation foncière pour les 10 prochaines années.

La mission du service Territoire est également d'accompagner les territoires vulnérables au regard des risques inondations, ou gaz radon en assurant les diagnostics de vulnérabilités.

Cette fin d'année 2022 a été l'occasion de renforcer et définir des orientations de ce service Territoire.

Cette diversité nous assure une assise locale et régionale reconnue, l'équipe renforcée dédiée nous permet d'anticiper les enjeux définis pour 2023.

HABITAT

Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux

Cette mission a démarré en janvier 2022 pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'une mission de suivi-animation du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » du Département du Gard. Ce programme s'adresse aux Propriétaires Occupants et aux Propriétaires Bailleurs ayant un projet d'amélioration de la performance énergétique de leur logement et de travaux de maintien à domicile. Celui-ci s'articule autour de 4 missions principales :

- La tenue de trois demi-journées de permanence téléphonique d'information par semaine ;
- La visite d'aide à la décision avec la réalisation d'un « diagnostic complet » du logement, d'un point de vue technique et socio-économique ;
- L'aide à l'élaboration du projet et le montage des dossiers de demande de financement ;
- La visite de réception des travaux et le montage de dossiers de demande de paiement des subventions.

Les objectifs fixés pour l'année 2022 étaient les suivants :

PIG HM GARD 2022-2024	Type	Objectifs Marché	Objectifs annuels	Réalisés 2022
Mission 2	POE	429	143	141
	POM	-	-	3
	POA	214	71	82
	PB	51	17	82
Mission 3	POE	300	100	34
	POM	-	-	2
	POA	150	50	60
	PB	36	12	1
Mission 4	POE	345	115	53
	POM	-	-	2
	POA	150	50	58
	PB	30	10	1

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée est opérateur du PIG Habiter Mieux pour l'année 2023.

Programme d'Intérêt Général (PIG) Lutte contre l'habitat indigne

Mission débutée en 2020 pour une durée de 3 ans. La mission a pris fin en 2023 mais les bons de commande sont maintenus pour la partie diagnostic technique

Le présent marché a pour objet la mission de suivi-animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) de « lutte contre l'insalubrité » du Département du Gard. Celui-ci s'articule autour de 3 axes principaux :

- La réalisation de diagnostics spécifiques de situations d'insalubrité avérées ou de locaux impropres à l'habitation technique, social et juridique ;
- La proposition et la mise en œuvre d'actions de sorties d'insalubrité : accompagnement technique et financier d'occupants ou de bailleurs ;
- L'accompagnement social des occupants.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée est opérateur du PIG Lutte contre l'habitat indigne du Gard pour l'année 2023.

Programme d'Intérêt Général (PIG) « Mieux Habiter, Mieux Louer »

Le présent marché ayant débuté au 1er octobre 2019 a pour objet la mission de suivi-animation du Programme d'Intérêt Général « Mieux Habiter, Mieux Louer » d'Alès Agglomération. Prolongation d'un an du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ce programme s'adresse aux Propriétaires Occupants ayant un projet d'amélioration de la performance énergétique de leur logement ou de travaux de maintien à domicile. Celui-ci s'articule autour de 4 missions principales :

- La tenue de deux journées de permanence téléphonique et physique d'informations par semaine ;
- La visite d'aide à la décision avec la réalisation d'un « diagnostic complet » du logement, d'un point de vue technique et socio-économique ;
- L'aide à l'élaboration du projet et le montage des dossiers de demande de financement ;
- La visite de réception des travaux et le montage de dossiers de demande de paiement des subventions.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée est opérateur du PIG « Mieux habiter, mieux louer » pour l'année 2023.

Programme d'Intérêt Général (PIG) Lutte contre l'habitat indigne

Le présent marché ayant été lancé en octobre 2019, a pour objet la mission de suivi-animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) de « lutte contre l'insalubrité » de l'Agglomération d'Alès.

Celui-ci s'articule autour de 3 axes principaux :

- La réalisation de diagnostics spécifiques de situations d'insalubrité avérées ou de locaux impropres à l'habitation technique, social et juridique ;
- La proposition et la mise en œuvre d'actions de sorties d'insalubrité : accompagnement technique et financier d'occupants ou de bailleurs ;
- L'accompagnement social des occupants.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée est opérateur du PIG Lutte contre l'habitat indigne de l'Agglomération d'Alès pour l'année 2023.

Diffus : Adaptation du logement et petites rénovations énergétiques

L'objet de cette mission est d'informer et assister les propriétaires occupants en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans leurs demandes d'aide à l'amélioration de l'habitat auprès des organismes tels que les caisses de retraites, les mutuelles santé, etc.. Quant aux caisses « CARSAT », « CNRACL », « SNCF » et « CMCAS », elles nous sollicitent en priorité pour notre avis technique sur les travaux à réaliser.

Les missions sont les suivantes : informer les particuliers, visite du logement avant travaux, orientation du projet de travaux, recherche de financements, montage administratif du dossier, dépôt de la demande et réception des travaux réalisés.

ACTIVITES 2023

La mission d'adaptation du logement et petites rénovations énergétiques se poursuit en 2023.

Programme DEPAR

Mis en place en octobre 2019, le dispositif DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation) vise à sensibiliser les ménages aux économies d'énergie et à encourager la rénovation thermique des logements. 3 communautés de communes, la Poste et SOLIHA se sont associés dans le cadre de ce programme. L'objectif est de s'appuyer sur le lien de proximité des facteurs pour sensibiliser les ménages aux enjeux et bénéfices de la rénovation énergétique et les inciter à engager des travaux dans leur logements en les amenant à effectuer un diagnostic de leur logement par le biais des compétences de SOLIHA. Cet accompagnement ne se limite pas seulement au diagnostic, mais également à la sensibilisation aux éco-gestes en transmettant à chaque propriétaire un kit de petits matériels que le technicien installe directement (mousseurs, ampoules économes...).

ACTIVITES 2023

La mission de SOLIHA Méditerranée sur le dispositif DEPAR s'est arrêtée à la fin de l'année 2022.

Mission de suivi-animation d'une OPAH-CD Copropriété Les Grillons

Objet de la mission : accompagner la copropriété au redressement financier et à la réalisation de travaux d'urgence et de travaux de rénovation énergétique.

Objectifs qualitatifs :

Assurer le redressement de la situation financière de la copropriété par la maîtrise des charges et la baisse des impayés.

Renforcer dans leur rôle les instances de gouvernance, conseil syndical et syndic, ainsi qu'opérer une clarification des documents règlementaires en vue de la transformation de la copropriété.

Mise en œuvre de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), définition du projet de résidentialisation de la copropriété et de la convention bipartite ville/syndicat de copropriété

Durée de la mission : 5 ans

Présentation de la copropriété : Immeuble à usage mixte de 86 logements et 10 commerces en pied d'immeuble / Date de construction : 1966

En 2022 : un comité technique, un copil, des actions de terrains, la reprise de la mission d'accompagnement social, vote des travaux

L'accompagnement social :

Cet accompagnement s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs, mais également aux locataires.

Les aides portent sur :

- Information et orientation sur les dispositifs d'aides
- Aide et information sur la gestion budgétaire
- Instructions de dossiers pour l'obtention d'aide
- Accompagnement à la résorption des impayés (charges ou appels de fonds travaux)



Temps forts de 2022

Avril 2022

Un événement au cœur de la copropriété
Objectif : échanger et travailler avec les habitants sur l'aménagement des espaces extérieurs

Septembre 2022

Réunion publique de présentation des travaux projetés, du calendrier et des modalités de financement

ACTIVITES 2023

La mission de suivi-animation de l'OPAH-CD des Grillons se poursuit en 2023.

TERRITOIRES

PLANIFICATION URBAINE

La planification urbaine regroupe les missions d'assistance aux communes souhaitant mettre en œuvre des documents d'urbanisme sur leur territoire. Les missions se sont concentrées en 2022 sur des petites communes rurales ou semi-rurales du département de l'Aude, avec des procédures d'élaboration de cartes communales ou des plans locaux d'urbanisme, ou bien de révisions générales ou modifications de documents existants.

Objectifs :

- Réaliser divers documents (rapports de présentation, PADD, OAP, règlements), avec rédaction et supports graphiques (cartographies sur SIG, schémas d'aménagement, projections) ;
- Traduire sur le plan réglementaire des projets d'aménagement des communes ;
- Accompagner technique permettant d'articuler la volonté politique des municipalités avec les grandes lois d'urbanisme édictées en amont ;
- Accompagnement juridique garant du bon déroulement de l'ensemble des procédures ;
- Animer des réunions de travail et communiquer auprès de l'ensemble des acteurs (élus, services de l'État, population).

Les activités du service planification urbaine en 2022 peuvent être regroupées en trois groupes :

- Poursuite des études pour les documents en cours d'élaboration ou de révision ;
- Finalisation (pour arrêt ou approbation) des précédents marchés ;
- Prospection et réponses à appel d'offres et les lancements de marchés en vue des années suivantes.

Poursuite d'appels d'offres gagnés en 2020 et 2021

Elaboration/révision générale PLU/Carte Communale

- Villegly 1230 Habitants
- Lasbordes 781 Habitants
- Saint-André-de-Roquelongue 1400 Habitants
- Laprade 128 habitants
- Les Martyrs 278 habitants
- Badens 721 Habitants

Révision allégée/modification PLU/Carte Communale :

- Peyrens 480 habitants
- Tournissan 260 habitants
- Carlipa 350 Habitants

Instruction du droit des sols

- Carlipa 350 habitants
- Cenne-Monestiés 400 habitants

Appels d'offres gagnés en 2022 et lancement de marchés :

Elaboration/révision générale PLU/Carte Communale

- Conilhac-Corbières 900 habitants
- Montolieu 836 habitants
- Azille 1160 habitants
- Camplong-d'Aude 353 habitants

Révision allégée/modification PLU/Carte Communale :

Lacombe 167 habitants

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit ses missions de planification urbaine en 2023.

ETUDES URBAINES

Les études urbaines viennent en amont de la programmation de suivi-animation. Les missions portent tant sur des quartiers de métropoles ou villes moyennes, selon le programme « Action Cœur de Ville, » que sur des communes éluës aux programmes « Petites Villes de Demain. »

Objectifs :

- Dresser un diagnostic sur un territoire défini (quartier, commune) : habitat, urbanisme ;
- Etablir une stratégie d'intervention ;
- Définir des éléments de cadrage (convention) pour le passage à l'opérationnel et aux programmes de suivi-animation.

ORCOD-IN Nîmes Pissevin

Maître d'ouvrage : Etablissement Public Foncier Occitanie

Partenaires : SENOVA, QUALICONSULT

Objet de la mission :

Dresser un panorama urbain d'un quartier accompagner 3 copropriétés au redressement financier, à la réalisation de travaux d'urgence et de travaux de rénovation énergétique, et à l'aménagement de ses abords en amont du passage à l'opérationnel prévu dans le cadre du NPNRU et d'un futur marché de suivi-animation.

Objectifs qualitatifs :

Mettre en place des pistes visant au redressement de la situation financière de copropriétés-échantillons par la maîtrise des charges et la baisse des impayés et la résorption des lots qui les composent. Mettre en place des pistes visant à renforcer dans leur rôle les instances de gouvernance, conseil syndical et syndic, et opérer une clarification des documents règlementaires en vue de la transformation des copropriétés.

Durée de la mission : 1 an

En 2022 : démarrage de la mission et initialisation de la phase 1 (diagnostic urbain et diagnostics multicritères).

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit la mission de l'ORCOD-IN du quartier Pissevin à Nîmes en 2023.

Etude pré-opérationnelle OPAH-RU, Sigean

Maître d'ouvrage : Ville de Sigean

Objet de la mission :

Mener une étude synthétique portant sur le centre-ville de Sigean pour définir des priorités d'intervention en vue de la mise en place d'une OPAH-RU sur le périmètre.

Objectifs qualitatifs

- Dresser un diagnostic global du quartier centre-ville de Sigean, portant sur : l'état du parc logement (vacance, performance énergétique, dégradation et logement insalubre, façades), l'offre en équipements, commerces et services, les mobilités l'architecture, le patrimoine et les paysages urbains.
- Mettre en place une stratégie d'intervention sur les différents volets urbains (habitat, résorption d'îlots, traitement des copropriétés, curetage, aménagement pied d'immeuble, schéma mobilités) – expérimentation de la « Méthode empathique » ;
- Prodiguer une assistance à la rédaction d'une convention en vue de la future programmation.

Durée de la mission : 1 an

En 2022 : démarrage de la mission et initialisation de la phase 1 (diagnostic).

ACTIVITES 2023

L'étude pré-opérationnelle OPAH-RU de Sigean se poursuit en 2023.

VULNERABILITE DES TERRITOIRES

Le volet vulnérabilité des territoires regroupe l'ensemble des activités ayant trait à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité(s) à destination des collectivités territoriales, des entreprises ou encore des particuliers. Les risques traités concernent à la fois l'aléa inondation (notamment au regard des événements ayant touché le département de l'Aude en octobre 2018), les catastrophes technologiques et les dangers sanitaires.

Plus précisément, les missions relatives à la vulnérabilité des territoires consistent en :

- La réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations d'habitations, de bâtiments publics et de locaux d'entreprises (estimation du niveau de l'aléa, propositions d'actions entre résister et/ou céder, propositions de mesures techniques d'adaptation des bâtiments et chiffrage estimatif) ;
- La réalisation de diagnostics de vulnérabilité au risque technologique (exposition à des incidents physiques et/ou sanitaires découlant d'activités industrielles) avec estimation des coûts et des mesures nécessaires pour la protection contre l'aléa ;
- Si nécessaire, le contrôle des travaux réalisés selon les préconisations détaillées dans le diagnostic préalable ;
- La réalisation de campagnes de contrôle du taux de gaz radon dans les habitations des communes classées en aléa fort (catégorie 3), et la réalisation de diagnostics de vulnérabilité en cas de forts taux constatés.

Un urbaniste et deux techniciens, tous basés à l'agence de Carcassonne, ont été positionnés sur ces missions :

Luc VERQUIN (chargé de projets), Romain BONNAFI (technicien).

Mission de réduction de la vulnérabilité des bâtiments à usage public, professionnel et d'habitation sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre (campagne 2021-2024)

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte des Milieux Aquatique et des Rivières (SMMAR) - EPTB Aude

Partenaires : OPALE Ingénierie, BRLi

Lancement du marché avec :

- Mise au point des outils de suivi et de communication ;
- Réalisation de diagnostics de réduction des vulnérabilités face aux inondations dans le département de l'Aude et de l'Hérault pour des bâtiments publics, des entreprises ou des particuliers : caractérisation de l'aléa, définition d'une stratégie au regard de la localisation et de la configuration du bâtiment diagnostiqué (céder et/ou résister), propositions de mesures de réduction de la vulnérabilité et chiffrage estimatif des travaux ;
- Suivi administratif personnalisé pour l'obtention de subventions afin de réaliser les travaux nécessaires ;
- Suivi de l'avancée du marché et relation étroite avec le SMMAR pour la commande diagnostics et la gestion des relations aux usagers ;
- Division des diagnostics à réaliser avec OPALE Ingénierie.

Diagnostics réalisés par SOLIHA Méditerranée (bâtiments publics, entreprises et habitations) : à partir d'octobre, 63 visites effectuées et 24 diagnostic réalisés (envoyés début 2022). Trésorerie avancée sur la création de l'outil de travail par BRLi.

Campagne de mesure des concentrations en gaz Radon (Rn) dans les habitations des communes de l'Aude classées en aléa niveau 3 – ARS Occitanie

Maître d'ouvrage : Région Occitanie – Agence Régionale de Santé (ARS)

Convention annuelle avec l'ARS pour :

- La prospection d'usagers disposés à placer un dosimètre (appareil permettant la mesure de la concentration) pendant la durée de la campagne dans leur habitation ;
- La pose des dosimètres ;
- La réalisation d'un rapport global au regard des valeurs enregistrées ;
- La communication et l'analyse des résultats en relation avec l'ARS ;
- La réalisation de diagnostics pour les habitations présentant des taux importants.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit ses missions de réductions des vulnérabilités en 2023



INGÉNIERIE SOCIALE & GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Les missions

INTERMEDIATION LOCATIVE

Le dispositif d'intermédiation locative, initié par l'État et financé dans le cadre du Plan de Relance, visant à rechercher des solutions de logement dans le parc locatif privé pour les ménages les plus démunis, en proposant des garanties aux propriétaires. Cela consiste à mobiliser des logements dans le parc privé pendant une durée déterminée. Dans le département de l'Aude, les ménages logés ou relogés en priorité dans le cadre de ce dispositif étaient depuis sa création, ceux qui relevaient du Droit Au Logement Opposable (D.A.L.O). Depuis 2018, dans l'objectif de favoriser l'accès au logement pérenne et autonome pour tout public reconnu prioritaire, le dispositif s'est donc ouvert aux diverses situations présentées lors des commissions Logement Adapté du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O).

Ce dispositif est mis en œuvre selon deux modalités distinctes :

- Le mandat de gestion : l'opérateur, l'Agence Immobilière Sociale de SOLIHA MEDITERRANEE, prend en mandat de gestion un logement et assure une gestion locative adaptée, le bail établi liant directement le propriétaire et le locataire.
- La location/sous location : SOLIHA MEDITERRANEE loue un logement à un propriétaire et le sous loue à un ménage en difficulté avec la mise en place d'un accompagnement social pour une durée de 18 mois.

Dans le Gard :

- IML Classique : 16 logements en location / sous-location pour 29 place
- IML Ukraine : 10 logements en LSL

Dans le département de l'Aude et pour l'année 2022, le parc de logement s'est étendu et spécialisé (L'IML Aude est spécifique depuis 2014) :

- IML Classique : 57 en location/sous-location
- IML Justice : 12 en location/sous-location
- IML Expulsion : 7 en location/sous-location
- IML Psy : 13 en location / sous-location
- IML réfugié : 30
- IML M.O.U.S sinistrés : 1 en location / sous-location
- IML Ukraine : 21 logements en LSL

Les territoires de captation prioritaires sont les agglomérations de Narbonne, Carcassonne, Limoux et de Castelnaudary, avec un objectif global de 120 logements en 2022, soit 252 places théoriques (tous IML confondus sauf IML Ukraine).

L'association SOLIHA MEDITERRANEE a pour missions de :

- Prospector les logements,
- Prendre à bail et gérer les logements
- Accompagner les ménages à l'entrée et pendant l'occupation des logements
- Préparer la sortie des ménages vers un logement pérenne.

IML REFUGIES

Depuis 2015, l'association s'est positionnée dans l'accueil des personnes en demande d'asile en tant que CAO. Ainsi, l'Association accompagne cette population par le biais de l'insertion sociale par le logement.

Les territoires de captation prioritaires sont le **secteur Narbonnais** ainsi que la ville de **Carcassonne et Limoux**. Actuellement 30 logements sont captés : 23 dans l'Agglomération de Narbonne, 5 dans l'Agglomération de Carcassonne et 1 sur l'agglomération de Lézignan Corbières et 1 sur la commune de Limoux.

Bilan des orientations :

ORIENTATIONS VERS SOLIHA 2022	24
ORIENTATION VERS SOLIHA EN ATTENTE 2021	8
ACCUEIL EFFECTIF (ménage) + ACCUEIL RAPPROCHEMENTS FAMILIAUX	19
ORIENTATIONS NON ABOUTIES	9
ORIENTATION EN ATTENTE	6
SORTIES SPONTANÉES	12

Durant l'année 2022, 12 ménages ont quitté le parc de l'intermédiation locative :

5 ménages ont été relogés dans le parc social,

5 ménages sont hébergés chez des tiers

1 ménage a été relogé dans le parc privé

1 ménage a quitté le territoire français

IML MANDAT DE GESTION

Dans le cadre de son **Agence Immobilière Sociale (AIS)**, SOLIHA Méditerranée prospecte, capte et prend en gestion locative sociale des logements ciblés selon les besoins des personnes.

Les personnes sont locataires en titre de leur bail et n'ont que l'AIS comme seul interlocuteur.

Le mandat de gestion adapté s'adresse à un public précaire économiquement, appelés communément « *travailleurs pauvres* ».

Une veille sociale d'une durée de 3 mois est réalisée par l'équipe de travailleurs sociaux afin d'accompagner les locataires dans leur parcours résidentiel locatif. Cependant, cette veille sociale ne peut être, aucunement, assimilée à un accompagnement social. L'objectif étant d'éviter les ruptures de parcours résidentiels locatifs par un diagnostic préventif et une orientation vers le droit commun.

En 2022

- 3 ménages orientés
- 3 entretiens d'évaluation réalisés (diagnostic social)
- 3 ménages entrés dans le dispositif
- 3 ménages accompagnés
- 1 ménage sorti du dispositif
- 1 ménage en cours d'entrée dans le dispositif (2023)
- 3 logements dans le parc locatif

ACTIVITES 2023

Les dispositifs d'Intermédiation Locative (IML) se poursuivent en 2023.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) constitue le volet préventif du Fonds de solidarité pour le logement (Fonds Unique Logement dans l'Aude). Il a pour finalité de permettre à un ménage accompagné d'accéder ou de se maintenir dans un logement décent, d'être autonome ou d'aller vers une plus grande autonomie.

Il est mis en œuvre au terme d'un diagnostic sur une durée de deux mois et permet d'évaluer les potentialités et les difficultés des personnes quant à leur insertion dans leur logement.

L'ASLL va s'inscrire dans une prise en charge globale des difficultés du ménage. Il prendra en compte également les problématiques liées à l'isolement social.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit sa mission d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) en 2023.

HABITAT INCLUSIF

L'habitat inclusif mené par SOLIHA sur le territoire du limouxin est un mode d'habitation en milieu ordinaire, assorti d'un projet de vie sociale et partagée, revendiquant le droit pour tous à un logement ordinaire en secteur diffus.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances favorise la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap à travers plusieurs objectifs de l'inclusion : l'autonomie, la liberté des choix et mode de vie, l'accès au droit commun, le droit à la compensation, l'accès à un accompagnement de qualité et adapté.

Limoux est un territoire qui accueille de par son histoire, et de par l'association USSAP- ASM, un public en situation de handicap psychique. C'est tout naturellement que le projet d'habitat inclusif s'est créé en mutualisation l'expérimentation du logement de SOLIHA et le soin porté par l'USSAP-ASM.

ACTIVITES 2023

Le dispositif d'habitat inclusif se poursuit en 2023.

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

Dans un objectif de solidarité nationale, les Ministères de l'Intérieur et du Logement ont conjointement organisé l'orientation de migrants vers des dispositifs d'accueil dédiés et ce sur tout le territoire afin de démanteler la Jungle de Calais. Un ensemble de CAO s'est alors développé, permettant à ces personnes une mise à l'abri, un temps de répit et d'éventuelle reconsidération juridique de leur projet migratoire. SOLIHA s'est positionnée sur la prise en charge temporaire des migrants et ce dès novembre 2015. Cette mise à l'abri temporaire doit permettre une première évaluation de la situation médicale, sociale et administrative de la personne. Ensuite, un accompagnement se met en place pour une régularisation de la situation administrative de la personne, si elle le souhaite.

Dès novembre 2015, donc, un CAO basé sur un dispositif ALT1 dédié à l'hébergement de migrants provenant de « *la jungle de Calais* » a été mis en place par SOLIHA Méditerranée sur la ville de Narbonne. **Cette mise à l'abri temporaire permet aux personnes de se poser, se reposer et d'entamer des démarches de régularisation de la situation administrative.**

L'équipe de SOLIHA MEDITERRANEE qui intervient sur cette action est composée de professionnels ayant une spécialité propre relative à leur métier. L'équipe pluridisciplinaire du CADA permet d'apporter une réponse globale aux besoins des demandeurs d'Asile.

L'organisation collective de l'accompagnement des demandeurs d'asile s'appuie donc sur une équipe qui assurent collectivement l'accompagnement, se partagent le suivi et, régulièrement, se retrouvent pour échanger sur le travail de chacun par le biais de réunions hebdomadaire.

En 2022

- **110** adultes accueillis et 7 enfants
- **50 ménages** (soit **55 personnes**) sont sortis du dispositif
- taux d'occupation de **96,96%**.

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit la mission CADA en 2023.

URGENCE UKRAINE

A partir d'avril 2022, le logement ordinaire est priorisé dans la stratégie d'accueil des déplacés ukrainiens élaborée par l'Etat français.

En effet, la circulaire encourage les préfets à promouvoir la mobilisation de logements à titre gratuit ou dont les loyers sont quasi intégralement couverts par les aides au logement. Toutefois, il est important de souligner que la mobilisation à titre gratuit ne concerne pas le parc social, sauf cas très particuliers, comme la mobilisation temporaire de logements voués à la démolition, pour lesquels une contribution symbolique pour couvrir les charges peut être demandée. En effet, l'Etat impose l'obligation de ne pas mettre les publics en concurrence et donc de créer des moyens exceptionnels d'accueil qui entraîneraient de l'iniquité sociale en termes de logement. La mise à disposition des logements communaux est fortement encouragée, tout comme la mobilisation du parc social dans les zones dites non tendues.

L'IML est, quant à elle, le dispositif privilégié pour mobiliser et sécuriser :

- Le parc privé et les bailleurs solidaires
- Le parc social en zone non tendues
- Le parc communal.

Dès début mars 2022, la Préfecture et la DDETSPP de l'Aude ont su élaborer un plan d'action stratégique et opérationnel réactif face à l'urgence de la crise ukrainienne. En effet, ce dernier se construit et se décline en plusieurs étapes clés interactives mais ayant chacune une temporalité propre.

Les missions confiées à SOLIHA Méditerranée sont les suivantes :

- Assurer la logistique de coordination des arrivées massives par bus
- Assurer la gestion de la plateforme départementale Urgence Ukraine d'informations, de conseil et d'orientation
- Déployer une logistique construite sur le reporting et sur le recensement des données
- Gérer le 115 Urgence Ukraine 11
- Créer et gérer 130 places d'hébergement ad hoc, puis 95 places, puis 85 places
- Contrôler et contractualiser les hébergements citoyens
- Assurer et contractualiser l'accompagnement social des hébergés en diffus
- Créer un parc IML dédié au relogement des ressortissants ukrainiens

ACTIVITES 2023

Le dispositif Urgence Ukraine se poursuit en 2023.

PROGRAMME DE REINSTALLATION DE REGUGIES EN FRANCE - FONDS ASILE MIGRATION ET INTEGRATION

La France en coopération avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nation-Unies (HCR) met en œuvre le programme de réinstallation des réfugiés dans le cadre du Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI).

Par l'intermédiaire de la Fédération SOLIHA, porteur du projet, **SOLIHA MEDITERRANEE s'engage à assurer une prise en charge globale des familles** durant une année dès leur arrivée sur son territoire. A ce titre, l'association :

- Accueille et met à disposition des logements pérennes adaptés,
- Assure l'acheminement des réinstallés depuis le lieu d'arrivée en région,
- Assure l'entrée dans le logement des réinstallés sur le parc identifié et met à disposition une aide de transition (premiers loyers, frais de subsistance, transport, etc..) dans l'attente de leur accès aux droits sociaux,
- Assure l'accompagnement global des réinstallés pour une durée d'un an. Cet accompagnement doit permettre d'appuyer les familles des réinstallés dans leurs démarches administratives, sociales, d'accès aux droits et aux soins. Une attention particulière devra être apportée à l'accompagnement des réinstallés dans leur insertion professionnelle et l'apprentissage du français et dans le domaine de la santé.

Le service gestion locative de **SOLIHA MEDITERRANEE** a en charge de capter des logements et d'en assurer la gestion administrative et financière, afin que l'association puisse effectuer ses différentes missions dont celle du FAMI.

Le dispositif de réinstallation des réfugiés en France est organisé par **SOLIHA MEDITERRANEE** selon trois phases progressives : l'accueil et l'entrée dans le logement, l'accompagnement global pour leur installation et enfin un travail partenarial renforcé en vue de leur pérennisation sur le territoire français

Au total, 37 personnes sont prises en charge : 17 adultes et 20 mineurs.

ACTIVITES 2023

Le programme de réinstallation des réfugiés en France dans le cadre du Fonds Asile Migration et Intégration se poursuit en 2023.

DALO

Les objectifs de la mission sont :

- Elaborer un diagnostic social permettant à la commission une fine appréciation de la situation des ménages
- Mettre en avant les freins à l'accès au logement
- Evaluer la capacité des ménages à occuper un logement autonome
- Conseiller, orienter et préconiser les ménages au travers de ce diagnostic

L'enjeu est de pouvoir orienter les ménages vers le dispositif adapté en fonction de leur situation, ce qui a terme, leur permet de se stabiliser au niveau du logement et pérenniser leur parcours locatif.

En 2022

- 137 commandes de diagnostics à réaliser
- 101 diagnostics ont pu être réalisés, dont 10 à domicile, 87 dans les locaux de SOLIHA, 7 par entretien téléphonique
- 36 diagnostics n'ont pu aboutir
- 229 personnes ont pu être rencontrées dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic social (116 adultes et 113 enfants)

ACTIVITES 2023

SOLIHA Méditerranée poursuit la mission DALO en 2023.

L'HEBERGEMENT D'URGENCE

Défini à l'article L345-2-2 du CASF, « l'hébergement d'urgence » est un dispositif qui vise à assurer à tout moment l'accueil de « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale ».

Toute personne, qu'elle soit un homme, une femme, de nationalité étrangère, française, ou ressortissant de l'Union européenne, célibataire ou avec des enfants, doit pouvoir bénéficier d'un hébergement d'urgence dès lors qu'elle se trouve dans une situation de détresse ou qu'elle connaît de graves difficultés sociales.

Le principe de vulnérabilité prime, ainsi, sur la condition administrative et sociale des personnes.

Mis en œuvre par les services départementaux de l'État dans le cadre du dispositif de veille sociale, l'hébergement d'urgence ne renvoie pas à un type d'établissement précis. Une personne sans-abri peut être prise en charge dans des structures qui ont chacune une identité propre et un savoir-faire spécifique en termes d'hébergement.

Cependant, toutes doivent offrir un dispositif « d'hébergement d'urgence » qui défend la mise en œuvre de droits actés par le législateur garantissant des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine.

Le savoir-faire de Soliha Méditerranée dans la lutte contre le sans-abrisme s'est développé au fil des années et s'est spécialisé dans le « logement d'abord » et le « savoir-habiter ». L'hébergement d'urgence se caractérise comme un espace d'expression et d'évaluation pour les personnes hébergées.

Ce dispositif est mis en œuvre selon deux modalités distinctes mais interdépendantes :

- **La location** : SOLIHA MEDITERRANEE loue un logement à un propriétaire et obtient le statut de locataire.
- **L'hébergement** : SOLIHA MEDITERRANEE offre une mise à l'abri temporaire à un ménage en difficulté ayant le statut d'hébergé avec la mise en place d'une veille sociale.

Les territoires de captation prioritaires sont les agglomérations de **Narbonne et Carcassonne** avec un parc de 20 logements en 2022, soit 21 places sur le secteur de Narbonne et 4 places sur le secteur de Carcassonne. Sur la période du 14 décembre 2021 au 14 décembre 2022, le dispositif d'hébergement d'urgence a accueilli 36 ménages soit 41 personnes.

L'association SOLIHA MEDITERRANEE a pour missions de :

- Prospecter les logements,
- Prendre à bail et gérer les logements
- Accompagner les ménages à l'entrée et pendant l'occupation temporaire des logements
- Préparer la sortie des ménages vers un logement pérenne en mobilisant la stratégie

En 2022 :

- **43 ménages** accueillis soit **48 personnes**
- **18 sorties** dont :
 - 5 sorties IML
 - 3 en Résidences sociales
 - 3 sorties sur le parc public
 - 1 sorties sur le parc privé
 - 4 sorties négatives soldées par une fin de prise en charge
 - 2 départs volontaires.

ACTIVITES 2023

Le dispositif d'Hébergement d'urgence se poursuit en 2023.

L'HEBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

La violence conjugale est un phénomène social complexe. L'exercice de donner une définition de ce phénomène n'est pas chose facile. Il n'y a pas de doute sur le fait que les violences conjugales sont un phénomène social. En effet, la statistique « Tous les trois jours, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint. » l'illustre amplement. Mais à cela s'ajoute le phénomène « complexe » des violences conjugales dans la mesure où il y a une mise en relation d'une multitude de partenaires dont certains n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.

- Mutualiser les exigences de l'hébergement d'urgence et de la gestion locative adaptée et accompagnée par la création d'un dispositif de mise à l'abri innovante
- Offrir un accompagnement social renforcé et contractualisé
- Elaborer de façon partenariale, le parcours hébergement des ménages
- Offrir une référence de parcours repérant, repérée et coordonnée grâce à la notion de référents de parcours
- Créer une instance de supervision
- Promouvoir les droits des femmes et lutter contre toutes les violences grâce et par la mise à l'abri en logement adapté et sécurisé soutenue par un accompagnement social dédié et spécialisé
- Sécurisation du parcours de vie et accompagnement des femmes victimes de violences grâce et par un hébergement tremplin vers un parcours résidentiel étayé et sans rupture
- Promouvoir le savoir-faire et l'expérience de l'Association dans la prise en charge des publics les plus fragilisés et en situation de rupture
- Répondre à un déficit d'inventivité d'insertion globale par de l'innovation partenariale mutualisant et complémentaire associant les compétences juridiques, psychologiques, sanitaires et sociales
- Favoriser le parcours de vie des femmes victimes de violence et en situation de grande vulnérabilité en développant une approche globale intégrative et inclusive
- Offrir un accompagnement sociale global, mutualisé et contractualisé
- Favoriser un accompagnement social évolutif et préventif (prévenir les ruptures) toujours rythmé par la capacité de résilience, moteur de reconstruction de la personne
- Faire de l'hébergement d'urgence un outil sentinelle pour la reconstruction identitaire des femmes en situation de violences conjugales
- Créer un partenariat référencé et mutualisé grâce et par la spécificité de l'accompagnement intégré
- Optimiser l'accès, la stabilisation et le maintien aux droits communs des femmes hébergée en anticipant les risques de reproduction et de renoncement grâce et par la mutualisation des moyens avec les autres partenaires

En 2022

- 13 ménages accueillis soit 26 personnes (13 femmes et 13 enfants)

ACTIVITES 2023

Le dispositif d'Hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales se poursuit en 2023.

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement Réfugié, initié par la région, vise à favoriser l'accès et / ou le maintien du public statutaire notamment lors d'une première expérience locative en France. En effet, il s'agit d'accompagner les usagers sur une période définie (3 mois à 6 mois maximum) dans le but d'assimiler les droits et devoirs du locataires en vue de tendre vers l'autonomie.

En 2018, un temps a été indispensable pour SOLIHA Méditerranée afin de faire connaître le dispositif auprès des différents partenaires par le biais de réunions partenariales et de mails à visée informatives. A la suite de la création de ce réseau, des orientations ont été transmises à compter d'août 2018.

Les territoires concernés sont le secteur du Narbonnais, la ville de Carcassonne et Limoux.

En 2022

- 62 personnes ont pu intégrer le dispositif dont 22 enfants.

Les perspectives pour l'année 2023 :

- L'accompagnement des familles bénéficiant du dispositif du FAMI
- Fluidifier les sorties en logements temporaires (IML réfugié, CPH)
- L'accompagnement d'ancien MNA sortant de Foyer Jeune Travailleur intégrant un logement social par le biais du CFA de Lézignan

ACTIVITES 2023

La mission Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) se poursuit en 2023.

AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire est destinée aux personnes hébergées par SOLIHA Méditerranée. Le nombre de personnes varie en fonction des arrivées et des départs ainsi que de l'évolution de la situation du ménage. En effet, les conditions d'octroi du colis alimentaire sont liées à la situation économique et sociale du ménage accompagné. Aussi, les travailleurs sociaux réalisent une évaluation sociale. C'est-à-dire, lors de l'arrivée des personnes accompagnées dans le cadre des dispositifs d'Hébergement, les référents sociaux réalisent un diagnostic notamment budgétaire. En fonction des ressources et de la situation administrative, SOLIHA MEDITERRANEE propose aux ménages un colis alimentaire. Dans le respect du libre choix de la personne, une attestation sur l'honneur est signée par l'utilisateur mentionnant son adhésion ou non à l'octroi du colis.

Quatre dispositifs sont concernés par la banque alimentaire.

Le dispositif CADA, HU, FAMI et l'hébergement Adhoc pour l'Ukraine.

En 2022

- 235 ménages (représentant 359 personnes) ont bénéficié de colis alimentaire
- Hausse du nombre de colis distribués par rapport aux années précédentes

ACTIVITES 2023

La mission Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) se poursuit en 2023.

MISSION ENGIE – MEDIATION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Le début de la mission a été programmée à partir du 7 juillet 2022 avec une fin de mission au 1er décembre 2022.

ENGIE souhaite déterminer le nombre de personnes qui sont au courant de la fin du tarif réglementé, le nombre de clients qui ne le sont pas, les appels non aboutis c'est-à-dire ceux qui correspondent aux personnes ne souhaitant pas répondre à nos questions, le nombre d'appels effectués durant la durée de la mission, le nombre de personnes injoignables, les faux numéros et enfin les personnes qui sont au courant mais qui estiment avoir le temps pour prendre leur décision de rester ou non avec ENGIE.

L'objectif principal pour ENGIE est de déterminer le nombre de contacts aboutis c'est-à-dire de clients pour lesquels l'information a bien été apportée.

Dans le cas où les clients n'ont pas connaissance de la fin du tarif réglementé, il est important de leur apporter les informations qui leur permettront de faire leur choix de leur fournisseur de gaz. A cet effet ENGIE informe les clients d'un site internet où ils pourront faire leur choix en fonction des tarifs des autres fournisseurs.

En 2022 :

- 621 appels ont été aboutis soit 21 de plus que demandé.
- Les médiateurs SOLIHA ont contacté 1965 clients ENGIE.

ACTIVITES 2023

La mission s'est terminée le 28 septembre 2022.

BUREAU ACCOMPAGNEMENT INSERTION LOGEMENT

Cette mission a démarré en 2000 sur le département Audois, en partenariat avec la CAF de l'Aude et le Département de l'Aude.

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Animer des bureaux d'accompagnement pour l'accès ou le maintien au logement des ménages du PDALHPD ;
- Promouvoir la prospection et la captation du logement adapté et durable pour un public reconnu en difficulté sociale ;
- Amplifier et diversifier l'offre en logements d'insertion ;
- Promouvoir une gestion locative adaptée ;
- Renforcer et diversifier les mesures d'accompagnement ;
- Favoriser l'accès au droit commun et aux aides budgétaires liés au logement ;
- Créer un observatoire des difficultés des ménages liées à l'habitat.

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Notre association dispose d'un modèle de développement qui s'inscrit pleinement dans le cadre d'action des politiques publiques. Son organisation par métier et par territoire va lui permettre de s'adapter à la commande publique et de faire preuve d'une extrême réactivité. Dans un contexte en mouvement permanent, notre association doit adapter son modèle économique et social pour assurer la poursuite de son activité. SOLIHA Méditerranée est un acteur de l'économie sociale et solidaire. Si c'est une association, c'est aussi une entreprise.

L'enjeu fondamental est de réussir notre évolution sans renier nos valeurs et notre histoire.

UNE GOUVERNANCE RENOUVELEE

La Gouvernance de l'association se renouvelle tout en fidélisant nos acteurs historiques. Le Conseil d'Administration poursuit son engagement au service des valeurs du mouvement.

SOLIHA Méditerranée porte un plan d'action en trois axes :

- L'actualisation du projet stratégique,
- L'adaptation du modèle économique,
- La conduite du changement.

UN NOUVEAU CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En septembre 2022, la désignation du cabinet comptable GENERATION pour une mission de contrôle de gestion pose les bases d'une nouvelle démarche.

Concrètement, il s'agit de travailler sur :

- La sincérité des coûts en expertisant les coûts réels et les objectifs des missions,
- Proposer une approche pour bâtir un modèle équilibré des missions à partir du rapport coût/temps passé,
- Proposer des axes de restructuration et une méthode de travail.

UN PLAN FONCTIONNEL

GIE Garonne-Méditerranée

Regroupant les associations SOLIHA Haute-Garonne / Tarn et Garonne / Méditerranée
Mutualisant les fonctions supports : Direction Ressources Humaines / Direction Administrative et Financière / Direction Communication / Direction Systèmes d'Information

Informatique

Déploiement de la **solution HAPY** à tous les métiers

Finance & Gestion

Déploiement de la **comptabilité analytique**
Mise en œuvre des **centres de profit** par mission
Procédures et process de **suivi d'analyses financières**
Mission **contrôle de gestion** par le cabinet comptable GENERATION

Ressources Humaines

Repositionnement des métiers et des fonctions dans le cadre de la **nouvelle Convention Collective**

Démarche RSE

UN PLAN OPERATIONNEL

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La précarité énergétique
Les vulnérabilités
L'adaptation du logement

LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRES

Le traitement des copropriétés
La Maitrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI)
Les études et l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

L'INGÉNIERIE SOCIALE

Le Logement d'abord
L'hébergement d'insertion
Les publics réfugiés

LA GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

La gestion immobilière
Le savoir habiter
La médiation locative et sociale

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MÉDITERRANÉE

SOLIHA Méditerranée

Siège
3 rue Monjardin
30 000 NÎMES

Agence Carcassonne

11 rue des Trois Couronnes
11 000 CARCASSONNE

Agence Narbonne

14 rue de Bone
11 100 NARBONNE